

UNIVERSITE DE NGOZI



DIPLOME DE BACCALAUREAT

Nous, Doyen et Président du jury, chargés par la Faculté d'Informatique de conférer le grade académique concerné, certifions que: NIYIZONTUNGA Adronis, né(e) à Mahwa, Commune Ryansoro, en 1990, Matricule 2014-00444, a rempli les conditions exigées pour l'obtention du Diplôme de Baccalauréat en Informatique, avec mention Satisfaction.

En foi de quoi le jury lui confère le présent diplôme délivré à Ngozi, le 07 Février sité de le numéro

Le Titulaire

SITE DE abinet du Re

AU NOM DE SON EXCELLENCE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Nous, Président et Membres de la Commission Nationale d'Entérinement des Diplômes et Titres Universitaires, instituée en vertu de la loi n° 1/22 du 30 décembre Nous, Président et Membres de la Commission Nationale d'Entérinement des Diplômes et Titres Universitaires, instituée en vertu de la toi n° 1/22 du 30 décembre 2011, attestons que le présent Diplôme a été délivré régulièrement et que les conditions prescrites ont été observées en ce qui concerne les matières inscrites au programme légal. programme légal.

En foi de quoi, nous l'avons entériné aujourd'hu	i le 24	09	2019	et enregistré sous le n°	020/2019 au
Registre /NFO 001	Folio	002		Littera	1

Bujumbura, le. 24/.....09

Le Président

Pour la Commission

Le Secrétaire



Le Secrétaire

UNIVERSITE DE NGOZI

DIPLOME DE BACCALAUREA Nous, Doyen et Président du jury, chargés par la Faculté d'Informatique de conferer de grade academique concerné certifions que: NIYIZONTUNGA Adronis, né(e) à Mahwa, Commune Ryansoro, en 1990, Matricule 2014-00444, a rempli les conditions exigées pour l'obtention du Diplôme de Baccalauréat en Informatique, avec mention Satisfaction En foi de quoi le jury lui confère le présent diplôme délivré à Ngozi, le oz dévrier de la serie de la egistré sous le numéro 1.1.No SITE DE NG Le Titulaire Sabinet du Re AU NOM DE SON EXCELLENCE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI Nous, Président et Membres de la Commission Nationale d'Entérinement des Diplômes et Titres Universitaires, instituée en vertu de la loi nº 1/22 du 30 décembre 2011, attestons que le présent Diplôme a été délivré régulièrement et que les conditions prescrites ont été observées en ce qui concerne les matières inscrites au programme légal. En foi de quoi, nous l'avons entériné aujourd'hui le 24 / 09 / 2019 et enregistré sous le n° 020/2019 au Registre /NFO 001 Folio 002 Littera 211 Bujumbura, le.24/ 09 Pour la Commission

Le Président